



[Accueil](#)

Edition n° 4688 du 12-08-2010

[Archives](#)

Actualités

12-08-2010

01:40:15

- [Sommaire](#)
- [Politique](#)
- [Economie](#)
- [Social](#)
- [Faits divers](#)
- [Malagasy](#)
- [Culture](#)
- [Sport](#)
- [Région](#)
- [Océan Indien](#)

Dossier Reportage

Opinions

- [Humeur](#)
- [Expression](#)
- [Chronique de Vanf](#)
- [Idées et débats](#)
- [Courrier des lecteurs](#)

Notes du passé Jadis et naguère

Services

- ▶ [Avions](#)
- ▶ [Météo](#)
- ▶ [Nécrologie](#)
- ▶ [Taux de change](#)

Bande dessinée

Nous contacter

POLITIQUE

Détournement de fonds 40 communes mises à l'index

Une mission de suivi-formatif des financements organisée par le FDL a fait état d'anomalies dans des communes.

Des maires ainsi que des secrétaires trésoriers comptables (STC) d'une quarantaine de communes dans toute l'île risquent de faire l'objet d'une poursuite pénale. Des anomalies ont été constatées sur la gestion du fonds alloué par le Fonds de développement local (FDL) en faveur de leurs communes. Avant que leur responsabilité ne soit engagée, ils disposent d'un délai jusqu'au 15 juillet pour redresser la situation.

Hanitra Raharinjatovo, directeur général du FDL, a confié que ce cas flagrant de malversation ou de détournement concerne, à peu près, deux communes par région.

Recours en justice

«Il n'y a plus rien dans les comptes de ces communes, alors qu'aucun travail n'a été effectué», a-t-elle expliqué, hier, lors d'un entretien à l'issue de la cérémonie d'ouverture de la session de formation des formateurs en vue de l'amélioration de la gestion budgétaire et des exercices comptables des communes à l'INFA à Androhibe. Si la situation n'est pas régularisée, le FDL fera appel aux structures compétentes pour entamer les procédures de contrôle approfondi et les recours en justice si besoin est.

Aucune liste de ces collectivités défaillantes n'a été, pour le moment, publiée. Mais Hanitra Raharinjatovo a affirmé que ces communes sont toutes des communes rurales. La gestion du fonds est un peu plus sécurisée pour les communes urbaines, dans la mesure où aucun versement n'est possible tant que les bénéficiaires ne sont pas encore affiliés au Trésor. Lors de son discours, hier à Androhibe, le ministre de l'Aménagement du territoire et de la décentralisation (MATD), Hajo Andrianainarivelo, a voulu appeler à la prise de responsabilité des électeurs devant un tel fait de défaillance. Il a attiré leur attention sur leur faculté d'émettre une sanction politique à l'encontre des maires auteurs d'une mauvaise gestion du budget communal. «Décider du sort d'un responsable élu ayant commis une mauvaise gestion revient aux électeurs», a-t-il souligné en présence des participants à la formation des formateurs dont tous les chefs district, les directeurs de l'administration générale du territoire (DAGT) des 22 régions ainsi que les six chefs de service interrégionaux de la Décentralisation.

Encadré

Formation en cascade

Les 119 chefs district, les 22 directeurs de l'Administration générale du territoire (DAGT) ainsi que les six chefs de service interrégionaux de la Décentralisation sont les premiers à bénéficier d'une formation dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de renforcement de capacité des communes en matière de gestion financière. Dans ce sens, ils suivent une formation des formateurs à l'INFA à Androhibe jusqu'au 9 juillet. À leur tour, ces chefs district vont assurer une formation des secrétaires trésoriers comptables (STC) des communes rurales au niveau des 60 centres répartis dans tout Madagascar du 20 juillet au 14 août. Un système de suivi post formation sera mis en place dans une logique d'encadrement et d'appui de proximité à assurer toujours par les chefs district.

Fano Rakotondrazaka

Date : 06-07-2010



- Envoyer cet article à un ami



- Imprimer cet article

Autres titres

- ▶ Brèves- A chaud
- ▶ Transition- Une délégation de la SADC tâte le terrain
- ▶ Mairie de Toliara - Passation sous haute surveillance- Fiacre Hatimo, maire de la commune urbaine de Toliara, reprend son poste dans un contexte particulier
- ▶ Fianarantsoa- Mise en garde de Pety Rakotoniaina
- ▶ FFKM- Ranarivelo limite les dégâts



Télécharger la couverture en pdf

Publicité



www.emadex.com
Pas obligés de payer sur Internet
Vous achetez / transférez (argent + produits)
En -1h ou 24h
↓
Vos proches à Madagascar reçoivent!
EMADEx
L'alternative Malagasy

UN HORS-SÉRIE HISTORIQUE DE L'EXPRESS DE MADAGASCAR



RESERVEZ VOTRE NUMERO
020 22 219 34 / 032 04 277 23
lexpress@malagasy.com

ORGANITRANS
Votre transporteur maritime depuis l'Europe
Web : www.organitrans.com
e-Mail : mail@organitrans.com
FRET MARITIME DEPUIS ANVERS

VOITURE LEGERE **600€**
FOURGONS + 20 m3 **800€**
CAMIONS & ENGINS T.P. **50€/m3**



Statistique
Vous êtes le **85948**ème
visiteur du jour.
Il y a en ce moment **1866**
visiteurs en ligne.

© 2006 - Tous droits réservés - L'Express de Madagascar
Site réalisé et maintenu par Hexagone Madagascar